



Nouméa le 10 Octobre 2016

Objet : Compte-rendu de la réunion du 05/10/2016

Ouverture de la réunion à 18h45

Etaient présents : A. Daveluy, E. Nosmas, F. Dinh, C. Ringuenoire, A. Ducrocq, P. Barthélémy, P. Bousquet

Ordre du jour :

- championnats séniors
- validation du squash Port –Plaisance
- Remise des trophées de fin d'année
- Site web
- Formation arbitrage
- Signature de la chartre des présélectionnés
- Réponse au courrier de Gaël Gosse
- Cas de Karen Maréchalle
- O. S. F. 2017
- Master Games 2017
- Liste d'excellence
- Sport, santé et bien-être

I. Championnats séniors

Toutes les compétitions se basent sur un nombre de 16 joueurs pour la comptabilisation des points sauf pour la série C qui compte 17 joueurs

- Au niveau des jeunes on constate qu'il y a une bonne émulation, ce qui permet de hausser le niveau des compétitions. Merci donc aux entraîneurs des différents clubs
- Une mention spéciale à PH. Blasco de la Province Sud pour son implication
- La présence et la disponibilité de G. Corigliano ont également généré une émulation supplémentaire des jeunes

II. Validation de l'affiliation du squash Port-Plaisance

Pour qu'un club soit affilié à la FFS, il doit compter 30 membres par court déclaré, soit 120 membres pour le squash Port-Plaisance, ce qui n'est pas le cas. D. Navarre est en contact avec la fédération afin de permettre l'affiliation du club en homologuant deux courts pour un nombre de 60 joueurs. Les deux autres seraient réservés à des activités multisports.

III. Remise trophées de fin d'année

3 trophées supplémentaires sont à prévoir : classement féminin, masculin et série F. En attente de D. Navarre pour dispatcher les rôles de chacun (achats des coupes, gravures, etc...)

IV. Site Web

Il est mis en évidence la nécessité de mise à jour des statuts avant de les publier sur le site web. Les nouveaux statuts seraient basés sur ceux de la fédération française avec des aménagements pour le territoire avec élection d'une 10^{ème} personne. Une assemblée générale aura lieu afin d'entériner les nouveaux statuts.

Pour la confection du site il manque encore le trombinoscope et le mot du président.

La LSC doit prévoir le paiement pour la confection du site dès que la mise en ligne de ce dernier.

La commission de discipline (article ? des statuts) sera composée comme suit :

3 membres du comité directeur : Pierre Bousquet, Christophe Ringuemoire, Charles Roger

1 membre de chaque club : Mika Dufour, J-Marrie Balcon, olympique..... ?

V. Formation arbitrage

La formation est prévue pour le 29 octobre pour 8 personnes : 2 membre de la ligue + 2 personnes de chaque club. Elle est de 12 000 F par personne et sera effectuée par D. Navarre.

VI. Signature charte des présélectionnés

Il est demandé à D. Navarre d'officialiser la charte des présélectionnés en proposant une liste que la ligue devra entériner par Procès verbal. Cette présélection est ouverte et la liste devra être donnée pour le **14/10/2016 dans le cadre de la nouvelle saison 2016-2017.**

VII. Réponse au courriel de Gael Gosse

Une réponse est élaborée par l'ensemble des membres du comité directeur.

VIII. Cas de Karen

La ligue tient à prévenir K. Maréchalle qu'elle n'apprécie pas sa non participation aux championnats de NC.

IX. O.S.F. 2017

Pour la prochaine réunion de l'O.S.F. qui se tiendra les 19 et 20/11/2016 à Auckland, F. Dinh ou E. Nosmas représentera la Nlle Calédonie.

X. Masters games 2017

La prise en charge d'un entraîneur à partir du mois de février pour les futurs participants sera mise dans l'ordre du jour de la prochaine réunion du CD.

XI. Liste d'excellence

D. Navarre propose une liste que la ligue entérine.

XII. Sport, santé et Bien-Etre

Une somme de 120 000F est proposée pour 3 intervenants pendant deux heures au cours de deux soirées de la 2^{ème} semaine du tournoi BCI. A. Daveluy se charge de prendre contact avec les intervenants (mise en place des modalités et pro-formas).

Fin de la séance à 22 H